



Cabinet du Ministre

Séminaire

THEME : Réforme Structurale et Renouveau Institutionnelle :

Vers la Construction de la V^{ème} République

Du 05 au 06 août 2025

*Avec le soutien l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
(IDEA)*

NOTE CONCEPTUELLE

Contexte et Justification du Séminaire

Le Ministère de la Réforme et des Relations avec les Institutions (MRRI) est le département qui porte pour le compte du Gouvernement, la réforme nécessaire à l'implémentation de la Vème République, dans l'inconscient collectif de tous les acteurs.

Il s'agit d'intégrer dans le mode opératoire des institutions, l'évolution inéluctable de l'architecture fonctionnelle de l'état, afin de matérialiser la ferme volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, d'impulser une nouvelle dynamique dans la conduite des affaires publiques, pour une satisfaction optimale des usagers et des tous les compatriotes.

Aussi, le MRRI propose un séminaire avec la ferme volonté de sensibiliser, d'informer et d'accompagner non seulement tous les acteurs qui vont concevoir un nouveau corpus législatif et réglementaire, mais également ceux qui devront accompagner et évaluer l'adaptation progressive des différentes institutions à cette nouvelle donne opérationnelle.

En outre, la réforme se déroulera selon la stratégie ministérielle 2025-2028 du Ministère pour l'année 2025 (PACTERME-MRRI/2025-PERSPECTIVES 2026), arrêté relativement à la feuille de route fixée par la plus haute autorité. Elle s'inscrit dans la droite ligne du projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, d'une part et d'autre part, s'intègre dans le Plan de Développement National 2025-2026, par le biais du Pilier 6 intitulé : Gouvernance et Institutions.

Les présentes assises prennent en compte les besoins internes au ministre au regard du rôle qu'il va désormais jouer dans l'attelage gouvernementale d'une part et d'autre part, les réformes impératives nécessaires à la modernisation et à la performance de l'administration publique, dans le cadre des attendus de la Vème République.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Objectif général

L'objectif général est de faire prendre conscience rationnellement aux différents acteurs, l'utilité de la réforme des institutions, pour l'implantation durable de la Vème République, comme facteur d'inclusion institutionnelle d'une part et d'autre part, faire découvrir aux partenaires institutionnels le rôle du MRRI dans la conduite de ladite réforme nécessaire.

Objectifs spécifiques

Concrètement, le Séminaire permettra de :

- Présenter l'architecture constitutionnelle de la Vème République ;
- Dévoiler aux différents acteurs institutionnels les innovations opérationnelles dans le fonctionnement de l'Etat ;
- Exposer aux séminaristes les points d'attentions relatives dans la mise en œuvre du dispositif législatif et réglementaire ;
- Vulgariser les nouveaux processus de l'action publique ;
- Promouvoir le partenariat et la complémentarité entre les Institutions.

MOYENS

- Les ressources humaines du Ministère de la Réforme et des Relations avec les Institutions ;
- Les experts internationaux
- Les consultants et les divers supports localisés ;
- Le budget de l'Etat
- Le financement de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)

LE PUBLIC CIBLE (100)

- Les Conseillers Juridiques des Ministères et Institutions ;
- Les Secrétaires Généraux des Ministères et Institutions ;
- Le cabinet du Ministre de la Réforme et des Relations avec les Institutions ;
- Les Directeurs Généraux et leurs Adjoints du MRRI ;
- Les Directeurs du MRRI

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- La parfaite maîtrise par les acteurs institutionnels de l'Architecture de la Vème République ;
- La connaissance pratique des innovations opérationnelles du dispositif réglementaire de l'état ;
- Le canevas de la mise en œuvre du nouveau dispositif législatif et réglementaire
- Les nouveaux processus de l'action publique sont prêts à être utilisés ;
- La promotion et la complémentarité entre les institutions est praticable.

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Le Séminaire se déroulera sur deux (2) jours, avec quatre exposés suivis de questions sur les thématiques suivantes :

- Les enjeux et les défis de la nouvelle Constitution gabonaise entre renforcement des Institutions et aspiration démocratique :

Monsieur Davi IKOGOU MENSAH, Juriste enseignant chercheur.

- Les Avis et leur portée dans la procédure législative et réglementaire.

1- Cas du Conseil d'Etat :

Madame MENDOUME Roseline Juriste.

2- Cas de la Cour des Comptes :

Gira ONDZAGHA Cour des Comptes Magistrat de l'Ordre Financier.

- Les interactions entre les pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire entre séparation des pouvoirs et équilibre des pouvoirs :

Monsieur Alexis NANG ONDO enseignant chercheur.

- Les différents acteurs de l'organisation et de la méthode de travail du Gouvernement sous le V^{ème} République **Monsieur César Apollinaire ONDO MVE, Magistrat Hors Hiérarchie, Inspecteur Général des Service de la Cour de Comptes.**

- Le rôle du Ministère de la Reforme et des Relations avec les Institutions :

Joël Richard BOUNGAT Directeur de Cabinet du Ministre de la Reforme.

Un Secrétariat technique du séminaire sera mis en place pour le suivi des travaux.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- La Note Conceptuelle du Séminaire ;
- La Nouvelle Constitution de la République Gabonaise ;
- Le Plan de Développement National ;
- La Circulaire présidentielle du 8 mai 2025 relative à l'organisation et à la méthode de travail du Gouvernement sous la V^{ème} République
- La Communication du Vice-Président du Gouvernement, lors du Premier Conseil Interministériel du 14 mai 2025 ;
- Le décret 0246/PR fixant les attributions du Ministre de la Réforme et des Relations avec les Institutions ;
- Le décret réglementant les procédures d'adoption, de promulgation et de publication des textes législatifs et réglementaires

INTERVENANTS

- Représentant du Secrétariat Général du Gouvernement ;
- Représentants de la Cour des Comptes et du Conseil d'Etat ;
- DGRP /représentant du Ministère de la Justice ;
- Les Conseillers Juridiques/ intervenant international

BUDGET PREVISIONNEL (à Elaborer)

- Location de la salle ;
- Pause-café ;
- Pause déjeuner ;
- Prise en charge des intervenants ;
- Communication/ presse/ kakémono, gadgets

LIEUX

- L'hôtel Boulevard

CONCLUSION

Au sortir de ces deux jours, chaque participant doit avoir les compris le nouvel organigramme de la Vème République, le rôle du Ministère de la Réforme et des Relations avec les Institutions ainsi que les inter action entre trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire).

Fait à Libreville le,

Pour le Ministre

P.O. le Directeur de Cabinet

Joël Richard BOUNGAT

